



Maître de l'ouvrage :

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS

43 Bis, Avenue Charles de Gaulle
19300 EGLETONS

Objet du marché :

CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS DE TYPE 3

Boulevard des Chadaux - 19300 EGLETONS

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
Devis Quantitatif
(C.C.T.P. – D.Q.)**

LOT N°3 - COUVERTURE

ARCHITECTE		BUREAUX D'ETUDES	
 P. ROSSIGNOL	Ph. ROSSIGNOL ARCHITECTE D.P.L.G. 2, Rue Dr. Sikora 19300 EGLETONS Tél : 05.55.93.23.92 Courriel : atelier.r@wanadoo.fr	 BUREAU D'ETUDES LIMOUSIN AUVERGNE INGENIERIE	B.E.T. LIMOUSIN AUVERGNE INGENIERIE B.E.T Fluides 14, Quai Baluze 19000 TULLE Tél 05.55.26.00.91 Courriel : contact@lai19.fr
		 INGENIERIE	B.E.T. ARCS INGENIERIE B.E.T Structures 49, Rue A. DAUDY 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tél : 05.55.86.29.95 Courriel : o.clavel-arcsing@orange.fr

GENERALITES

Le Cahier des Clauses Particulières avec ses généralités et ses spécifications particulières à chaque corps d'état forme un tout.

L'entrepreneur devra donc prendre connaissance des prescriptions des autres lots.

Le Cahier des Clauses Techniques particulières n'est pas limitatif. En conséquence, il demeure convenu que moyennant le prix forfaitaire indiqué à sa soumission et servant de base au marché, l'entrepreneur devra la totalité des travaux nécessaires au complet achèvement de la construction.

L'entrepreneur devra s'assurer de toutes les garanties nécessaires et en particulier, en cas d'imprécision ou d'omission du Cahier des Clauses Techniques, ce avant la remise de sa proposition ou la signature de son marché, se faire préciser par le Maître d'œuvre, la nature de l'ouvrage qui sera exigé pour permettre le parfait et complet achèvement de la construction.

De ce fait, le prix sera remis en connaissance de cause et non susceptible d'une quelconque erreur ou omission.

DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE :

L'ensemble des travaux et ouvrages sera soumis, tant en ce qui concerne la qualité des matériaux, que leur mise en oeuvre, aux spécifications, prescriptions et impositions des documents officiels de référence ci-après :

-Normes françaises AFNOR

-Cahier des Charges édités par les divers organismes et reconnus comme documents techniques unifiés (D.T.U.).

-Cahier des prescriptions techniques générales (C.P.T.G.) et Cahier des Charges (C.G.) édités par le Centre Scientifique et Technique du bâtiment (C.S.T.B.).

-Le R.E.E.F. 1958

-Règles B.A.

NOMENCLATURE DES LOTS

LOT N° 1 – GROS ŒUVRE

LOT N° 2 – CHARPENTE-OSSATURE BOIS

LOT N° 3 – COUVERTURE

LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.

LOT N° 5 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS

LOT N° 6 – ISOLATION-PLATRERIE-PEINTURE

LOT N° 7 – CHAPE FLUIDE (base ciment)

LOT N° 8 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - FAIENCE

LOT N° 9 – SERRURERIE - CLOTURES

LOT N° 10 – ELECTRICITE + PHOTOVOLTAIQUE

LOT N° 11 – PLOMBERIE – VMC – CHAUFFAGE GAZ

LOT N° 12 – ESPACES VERTS - ENGAZONEMENT

LOT N° 13 – VRD

GENERALITES**A - CONDITIONS COMPLEMENTAIRES :**

L'entreprise est réputée :

- Avoir pris connaissance de tous les plans et documents utiles à la réalisation des travaux ainsi que tous les éléments généraux et locaux en relation avec leur exécution.
- Avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécution et s'être parfaitement et totalement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.
- Avoir contrôlé toutes les indications de documents du dossier et s'être entourée de tous les renseignements complémentaires éventuels auprès du Maître d'œuvre.

B - MATERIAUX - MISE EN OEUVRE :

Tous les ouvrages seront réalisés en matériaux conformes aux Normes.

Leur mise en œuvre sera exécutée suivant les règles de l'art et les D.T.U. correspondants, tous ouvrages ou parties d'ouvrages non conformes seront déposés et remplacés par l'entrepreneur à ses frais.

C - EXECUTION DES OUVRAGES

La description des ouvrages indiqués au présent C.C.T.P. n'est pas limitative, tous les travaux nécessaires à une exécution complète et parfaite des ouvrages, objet du présent lot, ne pourra se prévaloir d'une omission quelconque dans le présent document.

D - VERIFICATION DES COTES :

L'entrepreneur devra avant exécution de ses travaux, vérifier soigneusement sur place les côtes de mise en œuvre et s'assurera de leur concordance avec les côtes portées aux dessins et au devis descriptif. De même, il devra prendre connaissance des dispositions arrêtées pour les ouvrages devant constituer les supports de ces travaux.

Il sera responsable de toutes les erreurs non signalées, ainsi que des conséquences de toute nature qu'elles entraîneraient.

E - ECHANTILLONS :

Tous les échantillons, modèles ou maquettes qui lui seront demandés par le Maître d'œuvre pour fixer son choix, font expressément partie du forfait, ainsi que toutes présentations ou dépose des ouvrages ou parties d'ouvrages non acceptées.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**A- COUVERTURE EN ARDOISES FIBRES-CIMENT****DOCUMENTS TECHNIQUES EMPLOYES :**

Le Cahier des Charges applicable aux travaux de couverture en ardoises en fibres-ciment (D.T.U.

n°40.13). Le Cahier des Charges applicable aux travaux de couverture en ardoise (D.T.U. n°40.11).

Le Cahier des Charges applicable aux travaux de couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en zinc. (D.T.U. N° 40.41).

Les Normes et Documents techniques du R.E.E.F. en vigueur.

Les règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions annexes (dites règles N.V.65)

Edition Décembre 1980.

OUVRAGES EN ZINGUERIE :

Tous les ouvrages de zinguerie seront en zinc au titane, laminé en continu -Normes AFNOR 55601 à 67511.

Epaisseur 65/100 pour solins et noquets

Epaisseur 80/100 pour tous les autres ouvrages.

Seront inclus : parties clouées ou scellées, soudures de jonction, coulisseaux de dilatation, contre talons soudés, angles, têtes et talons soudés, etc...

NIVEAUX ET COTES :

Le titulaire du lot Gros Œuvre doit le trait de niveau qui servira de base à tous les travaux.

PRECISIONS :

Les éléments de liteaunage seront fixés à l'aide d'un clou par chevron et par liteaux.

Le rang de tuiles à l'égout aura la même pente celle des rangs en plein combles.

L'Entrepreneur devra se référer obligatoirement aux plans d'exécution pour les emplacements des descentes d'eau pluviales.

Pendant les travaux, des gueulards provisoires en zinc seront posés afin d'évacuer les eaux et de tenir les façades à l'abri. Les prévoir suffisamment longs.

Les ouvrages finis seront protégés durant toute la durée des travaux et jusqu'à leur achèvement complet.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et en fin de ceux-ci, l'entrepreneur devra procéder au nettoyage complet et parfait de ses ouvrages et des lieux sur lesquels il est intervenu.

Le bâchage de la couverture, pendant les travaux devra être assuré par l'entreprise titulaire du présent lot (le cas échéant).

CHARGES LIMATIQUES

Neige : Région 1 B

Zone climatique : Zone 3

Altitude : 620 m

B- COUVERTURE – BACS ACIER :

Les travaux seront exécutés suivant :

- le D.T.U. 40.35 pour couvertures en plaques nervurées de tôles d'acier galvanisé pré laquées.
- la section des chéneaux et les diamètres des tuyaux de descente doivent être déterminés suivant la norme AFNOR P.30.201.
- règles professionnelles pour la fabrication et mise en œuvre des bardages métalliques.
- les avis techniques et classements du C.S.T.B. et préconisations de pose établies par le fabricant, indications des portées et charges admissibles, pour les bardages double peau et isolant thermique incorporé.
- l'entrepreneur devra exécuter ses ouvrages en parfaite liaison avec les autres corps d'état avec lesquels il devra étudier avec soin et en accord avec le concepteur la nature des différentes phases d'intervention.
- l'entrepreneur devra prévoir tous les ouvrages indispensables à une parfaite exécution des travaux suivant les règles de l'art, le fait que tel ouvrage ne figure pas au présent CCTP ne peut être opposé.
- l'entrepreneur doit tous les ouvrages annexes indispensables, étant bien entendu qu'il est censé s'être rendu compte avant la remise de sa proposition, des travaux à effectuer, de leur importance et de leur nature et qu'il a suppléé par ses connaissances professionnelles aux détails qui pourraient être omis sur les plans.

Altitude : 620 m.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS				Quant.	P. U.	Montant HT
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons						
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 3 - COUVERTURE						
<u>PREAMBULES :</u>						
a) Le coût des échafaudages, étaiyages, signalisation, protection et autorisations nécessaires à la bonne exécution du présent lot est inclus dans les prix remis par l'Entreprise, ainsi que le coût des installations de chantier et des nettoyages incombant au présent lot.						
b) Tous les bois fournis et mis en œuvre par l'Entreprise titulaire du présent lot auront subi un traitement fongicide, insecticide préventif et curatif et antitermite préventif par trempage dans un produit homologué C.T.B.F. sans que cela ne soit précisé à chaque article. Les bois utilisés en extérieur et nécessitant un traitement complémentaire feront l'objet de prescriptions particulières.						
A - COUVERTURES EN ARDOISES EN FIBRES CIMENT						
<u>3.1 Couverture en ardoise fibres ciment sans amiante</u> , format 60 x 30, compris liteaux sapin et crochets inox						
Pour les 5 T3	Surf	m ²		588,00		
<u>3.2 Plus value pour tranchis droit sur les rives</u>						
Pour les 5 T3	Lin	ml		112,00		
<u>3.3 Doublis aux égouts</u>						
Pour les 5 T3	Lin	ml		105,00		
<u>3.4 Rang carré au droit des faitages (les 2 côtés)</u>						
Pour les 5 T3	Lin	ml		52,50		
<u>3.5 Chatières INTEGRA en zinc prépatiné noir.</u>						
Pour les 5 T3	Nbre	U		25		
<u>3.6 Faîtages en zinc de 0,25m de développement</u> - zinc naturel						
Pour les 5 T3	Lin	ml		52,50		
<u>3.7 Abergements pour sorties et étanchéité</u>						
a) Sortie de toit de type STS de chez ALDES de teinte noire de diamètre 160 mm pour VMC.						
Pour les 5 T3	Nbre	U		5		
b) Abergement de type NICOLL teinte ardoise pour ventilation de chutes de W.C. de diamètre 100 mm.						
Pour les 5 T3	Nbre	U		5		
c) Etanchéité autour des pates de fixation des panneaux photovoltaïques (4 pattes par panneau)						
Pour les 5 T3	Nbre	U		5		
<u>3.8 Chêneaux pendants demi-ronds en zinc naturel, compris</u> crochets noirs espacés de 0,25 m. Un crochet sur 2 sera équipé d'un fil d'acier pour éviter qu'il ne s'ouvre.						
Pour les 5 T3	Lin	ml		105,00		

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS				Quant.	P. U.	Montant HT
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons						
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 3 - COUVERTURE						
3.9 Fonds de châteaux soudés						
Pour les 5 T3	Nbre	U		20		
3.10 Naissances soudées						
Pour les 5 T3	Nbre	U		10		
3.11 Tuyaux de descente de diamètre 80 mm en zinc naturel.						
Pour les 5 T3	Lin	ml		27,00		
3.12 Coudes sur tuyaux de descente ci-avant						
Pour les 5 T3	Nbre	U		20		
B - COUVERTURES EN BAC ACIER						
3.13 a) Couverture en bacs acier secs prélaqués (25 µm) une face de type						
Haciero 4.250.35 T des Ets ARVAL ou strictement équivalent, épaisseur 75/100è. Teinte gris graphite (RAL 7022).						
Traitement de la sous-face par système AQUADRAIN 1500 (film spécial non tissé) assurant l'absorption et de le drainage. Mise en œuvre du bac suivant DTU 40.35 (NFP 34-205-1) et recommandation du fabricant.						
Fixation sur structure bois (pannes) par vis suivant D.T.U. compris rondelles d'étanchéité et toutes sujétions d'exécution.						
Compris toutes sujétions de compléments d'étanchéité à la jonction des bacs suivant pente de la couverture et les normes en vigueur (DTU, etc..)						
Les bacs auront chacun la longueur du rampant.						
- Logements 1 et 2	Surf	m ²		45,00		
- Logement 3	Surf	m ²		22,00		
- Logements 4 et 5	Surf	m ²		45,00		
b) Fourniture et mise en œuvre de crochets garde neige pour bac nervuré,						
teinte gris graphite RAL 7022 de chez ETANCO ou similaire posés en quinconce (1 onde sur 2) sur 2 rangées en bas de chaque versant.						
- Logements 1 et 2	Lin	ml		6,80		
- Logement 3	Lin	ml		3,30		
- Logements 4 et 5	Lin	ml		6,80		
3.14 Demi-faitages simple pente cranté, côté bac, en acier prélaqué						
RAL 7022 ; pente suivant toiture et partie bavette verticale.						
Un espace de 3 cm sera laissé entre la bavette du 1/2 faitage et le bardage vertical pour ménager une ventilation haute, compris toutes sujétions de support et de fixation.						
Nota : l'entreprise pourra proposer une autre solution de 1/2 faitage ventilé						
- Logements 1 et 2	Lin	ml		6,80		
- Logement 3	Lin	ml		3,30		
- Logements 4 et 5	Lin	ml		6,80		
3.15 Solin en acier pré-laqué (teinte dito bac) de développé 350 mm						
de type "rive en solin ATRS" de chez ARVAL, ou similaire, et bande soline de type TRAPCO ou similaire compris toutes sujétions de pose						
- Logements 1 et 2	Lin	ml		13,20		
- Logement 3	Lin	ml		13,20		
- Logements 4 et 5	Lin	ml		13,20		
Localisation :						
A la jonction de la couverture en bac acier et de la maçonnerie des logements						

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS				Quant.	P. U.	Montant HT
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons						
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 3 - COUVERTURE						
<u>3.16 Chêneaux en zinc naturel de 65/100è, développé de 25 cm</u>						
fixation par crochets acier galvanisé à chaud type NEGRAFIX (ép. 0,75 mm) espacés de 25 cm (un crochet à chaque onde) Chaque crochet aura un complément de fixation par vis autoforeuse à travers le bac, compris rondelles détachées et toutes fixations Un crochet sur 2 sera renforcé par un fil d'acier pour éviter qu'il ne s'ouvre						
- Logements 1 et 2	Lin	ml		6,80		
- Logement 3	Lin	ml		3,30		
- Logements 4 et 5	Lin	ml		6,80		
<u>3.17 Naissances soudées diamètre 80 mm</u>						
	Nbre	U		5		
<u>3.18 Fonds de dalle soudés</u>						
	Nbre	U		6		
<u>3.19 a) Tuyaux de descente de diamètre 80 mm</u>						
fixation par colliers démontables en fer galvanisé compris façon de liaison et emboîtement avec naissances ci-dessus						
- Logements 1 et 2	Lin	ml		5,40		
- Logement 3	Lin	ml		2,70		
- Logements 4 et 5	Lin	ml		5,40		
<u>b) Coudes sur tuyaux de descente ci-avant</u>						
	Nbre	U		10		
MONTANT HT LOT N°3 :						
T.V.A. 20% :						
MONTANT TTC LOT N°3 :						
<u>NOTA GENERAL :</u>						
En cas d'insuffisance avérée de nettoyage de la part de l'Entreprise (mentionnée sur un compte rendu de chantier), une retenue de 5% sur le montant de son marché sera appliquée. Si dans un délai de 2 semaines à partir de la réunion de chantier où la demande de nettoyage a été formulée par l'architecte celui-ci n'a pas été effectué, une entreprise de nettoyage spécialisée sera mandatée aux frais de l'Entreprise. L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux avant la remise de son offre.						
<u>VARIANTE 3.1. :</u>						
<u>Suppression des articles suivants :</u>						
<u>3.1. Couverture en ardoise 60 x 30</u>	Surf	m²		588,00		-
<u>3.2. Plus-value pour tranchis droit</u>	Lin	ml		112,00		-
<u>3.3. Doublis aux égouts</u>	Lin	ml		105,00		-

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLÉTONS					
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons					
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 3 - COUVERTURE					
			Quant.	P. U.	Montant HT
3.4. Rang carré	Lin	ml	52,50		-
3.5. Chatières	Nbre	U	25		-
3.6. Faîtages	Lin	ml	52,50		-
3.7. Abergements					
a) sortie de toit de type STS	Nbre	U	5		-
b) abergement de type Nicoll	Nbre	U	5		-
c) étanchéité	Nbre	U	5		-
MONTANT HT VARIANTE 3.1. DES ARTICLES SUPPRIMES :					-
<u>V.3.1.1. Couverture en tuile terre cuite à emboîtement</u>					
grand moule faiblement galbée à pureau plat type HP10 Huguenot de c/o IMERYS ou similaire, de coloris ardoisé. Tuiles conformes à la norme NF-EN 1304 et détentrices de la marque NF & NF Montagne Mise en œuvre suivant D.T.U. 40.211 et aux prescriptions du fabricant Compris liteaux en sapin traité					
	Surf	m ²	588,00		+
<u>V.3.1.2. Fourniture et pose de tuiles de rive à rabatement en</u>					
applique et clouée sur chevron de rive posé par le charpentier.					
	Lin	ml	112,00		+
<u>V.3.1.3. Fourniture et pose de tuiles faîtières</u>					
	Lin	ml	52,50		+
<u>V.3.1.4. Fourniture et pose de faîtières d'about en rives du faîtage</u>					
	Nbre	U	10		+
<u>V.3.1.5. Fourniture et pose de tuile de ventilation avec grille</u>					
	Nbre	U	25		+
<u>V.3.1.6. Abergements</u>					
a) Tuile à douille diamètre 160 mm compris abergement pour VMC de type STS 160 de chez ALDES ou similaire)					
	Nbre	U	5		+
b) Tuile pour ventilation chute WC	Nbre	U	5		+
c) Etanchéité (dito art. 3.6.c.)	Nbre	U	5		+
MONTANT HT VARIANTE 3.1. DES ARTICLES :					+
MONTANT TOTAL HT de la VARIANTE 3.1. :					
T.V.A. 20% :					
MONTANT TOTAL TTC de la VARIANTE 3.1. :					